



## GUIDE METHODOLOGIQUE

# ATTENDUS DU BM COIFFEUR

N° de Fiche : RNCP37528

L'examen BM Coiffeur de janvier 2024 portera sur l'ancien référentiel RNCP 34576. Pour la session de juin 2024, deux examens seront mis en place : l'un basé sur l'ancien référentiel et l'autre sur le nouveau référentiel, destiné aux candidats ayant signé leur contrat sous le numéro de fiche RNCP 37528. A partir de janvier 2025, l'examen portera uniquement sur le nouveau référentiel.

**Nota** : pour toutes les épreuves pratiques, l'utilisation d'une tête malléable est interdite.

### BLOC 1 - Effectuer une transformation relooking de la chevelure

#### 1.1 - Transformation complète - Durée : 3h30

##### Nature de l'épreuve :

En début d'épreuve, le candidat doit fournir au jury 3 photos (face, profil et nuque) sur papier de son modèle, au format 10x15 cm minimum. Les photos doivent être prises soit en plan buste, soit en gros plan.

Les photos doivent correspondre au modèle tel qu'il se présentera le jour de l'épreuve. Au début de l'épreuve, le candidat devra rédiger une fiche diagnostic qui sera rendue au jury avant l'intervention sur son modèle. Celle-ci devra comporter **obligatoirement** et **exclusivement** le diagnostic cheveux, visage, morphologie du modèle et le(s) résultat(s) attendu(s), tant en coloration, en coupe, qu'en coiffage et en accord avec les attentes et les caractéristiques du modèle.

La pose d'extension n'est pas autorisée.

##### Le candidat pourra réaliser s'il le souhaite :

- Une coupe inférieure à 2 cm sans dépasser un quart de la tête.
- Laisser une longueur de 25 cm minimum sans dépasser un quart de la tête.
- **Prévoir par le candidat** : un modèle majeur maquillé et habillé selon les recommandations du candidat.
- **Critères d'éligibilité du modèle** : chevelure vierge ou repousse naturelle de 2 cm minimum.

## **1.2 - Coupe à plateau en brosse – Durée : 0h40**

### **Nature de l'épreuve :**

Le candidat doit réaliser une coupe en harmonie avec le visage de son modèle.

La coupe doit comprendre un plateau brosse dessus de tête (horizontal ou diagonal), un fondu de nuque et un tour d'oreilles. Le candidat doit couper 1 cm minimum sur l'ensemble de la chevelure du modèle, y compris nuque et tour d'oreilles.

Les volumes doivent être équilibrés. Le candidat a la possibilité d'adoucir les angles du plateau en fonction de la morphologie du visage du modèle et du résultat souhaité.

Les nuques arrêtées et les dessins sculptés sont interdits.

L'ensemble des outils sont autorisés y compris les tondeuses à tête réglables (exceptés l'utilisation de cale ou sabot de coupe).

### **▪ Prévoir par le candidat :**

- Un modèle majeur.

## **BLOC 2 - Réaliser une prestation complète de coiffeur / barbier**

### **2.1 - Prestation coiffeur/barbier – Durée : 1h15**

#### **Nature de l'épreuve :**

Le candidat doit choisir un visuel de modification pilo-facial parmi les cinq qui lui sont proposés et le montrer au jury. Il doit réaliser sur son modèle masculin un service complet de coiffeur/barbier comprenant une coupe de cheveux, un coiffage ainsi qu'une transformation du système pilo-facial en conformité avec le visuel sélectionné. Le candidat doit couper au minimum 1 cm sur l'ensemble de la chevelure, y compris nuque et côtés.

A l'issue de l'épreuve, le modèle devra présenter une longueur de cheveux supérieure à 4 cm sur la moitié de la tête. Le résultat final doit être en harmonie avec la morphologie du modèle.

### **▪ Prévoir par le candidat :**

- Un modèle majeur présentant une barbe de 2 cm minimum sur l'ensemble du visage (excepté le dessus de la lèvre supérieure).
- Un rasoir à lame interchangeable à usage unique.

### **2.2 / 6.1 - Démonstration d'un geste technique – Durée : 0h30**

#### **Nature de l'épreuve :**

Durant cette épreuve, le candidat tire au sort une situation de transmission des savoirs à un(e) apprenant(e) (ex: expliquer et montrer une technique professionnelle, l'utilisation d'un produit, une technique de vente, ...).

Selon la situation tirée au sort, le candidat interviendra sur la tête d'étude pour expliquer le geste. L'apprenant(e) devra être capable, après explication et démonstration, de réaliser les gestes du candidat.

A l'issue de l'épreuve, le jury pourra interroger le/la candidat(e). La ou les questions devront être exclusivement en relation avec la situation tirée au sort.

### **▪ Prévoir par le centre :**

- Un(e) apprenant(e) en CAP 1<sup>ère</sup> année.
- Une tête d'étude, cheveux longs, et une tête d'étude avec une longueur uniforme (15 à 20 cm) ainsi qu'un étau sur pied.

### **▪ Prévoir par le candidat :** tout le matériel nécessaire pour la coiffure.

## **BLOC 3 - Réaliser des coiffures artistiques et créatives**

### **3.1 - Composition artistique à thème – Durée : 1h30**

#### **Nature de l'épreuve :**

Le candidat doit renseigner une fiche diagnostic et la remettre au jury avant d'intervenir sur son modèle. Il doit réaliser une composition artistique à thème de son choix avec la pose obligatoire d'un ou deux postiche(s) maximum, montés uniquement sur couture (maximum  $\frac{1}{4}$  à la base de la surface de la tête et n'excédant pas  $\frac{1}{4}$  du volume de la chevelure). Le candidat peut poser des ornements à condition que ces derniers ne cachent pas  $\frac{1}{10}$ <sup>ème</sup> maximum de la coiffure finale.

A l'issue de l'épreuve, la composition artistique ne pourra représenter plus de 50 % de la chevelure libre.

#### **▪ Prévoir par le candidat :**

- Un modèle majeur avec des cheveux lisses ainsi qu'une longueur de cheveux supérieure à 30 cm sur  $\frac{3}{4}$  de la tête.
- Un ou deux postiche(s) montés sur couture et présenté à plat ou sur rouleau.
- Crépons, structures et ornements (si besoin).

### **3.2 - Création artistique « mise en boucles » - Durée : 1h00**

#### **Nature de l'épreuve :**

Le candidat doit réaliser une mise en boucle temporaire intégrant obligatoirement un/des mouvement(s) en harmonie avec le visage et l'implantation du cheveu. Il doit réaliser des boucles de tailles et techniques variées (minimum 50 % de la tête). Aucun raide n'est autorisé sur cette partie. Le(s) mouvement(s) pourront être secs, devront être exempt de toutes pinces, épingles et autres supports et ne devront excéder 50 % de la tête. La localisation du ou des mouvement(s) est libre.

A l'issue de l'épreuve, les parties bouclées devront avoir un aspect mouillé.

#### **▪ Prévoir par le candidat :**

- Un modèle majeur.
- Tous les accessoires et ornements sont interdits.

## **BLOC 4 - Créer et développer un salon de coiffure**

### **4.1 - Etude de cas – Nettoyage et sécurité – Durée : 0h45**

#### **Nature de l'épreuve :**

Le candidat doit analyser la situation d'un salon de coiffure (activité, plan, rapport d'hygiène et de sécurité). En fonction du cas présenté, il pourra faire des propositions d'amélioration sur le plan nettoyage et/ou sécurité, rédiger des procédures, ....